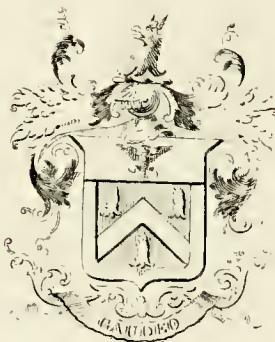


MISSION EN MARAGNAN.

John Carter Brown
Library
Brown University



John Carter Brown
Library
Brown University

Chante d'Allemagne
Ses p. 8.

LES FR VICTS
DE LA
MISSION
DES REVERENDS
Pères Capucins en l'Isle de
Maragnan.

Comment la Croix fut plantée, & la terre be-
niste, de quoys s'est enluiuy la Conuersion
de plusieurs Indiens Sauuages Topi-
namba, qui ont receu le Baptesme
par lesdits RR. PP. Capucins.



A LILLE,
De l'Imprimerie de CHRISTOFLE BEYS,
Imprimeur & Libraire, demeurant Rue
de nostre Dame, au Lis blanc, 1614.

Avec approbation,

*Sur p[re]mier Capuchin p[re]sent de
Paris 23. deo[ct]bre 1611
et de l'assent de Bostigne le
19. mard 1612.*

IN THIS A
STANDARD AND UNIVERSAL TEST
AND MEASUREMENT OF
THE DENSITY OF THE SUBSTRATE
AND THE LIQUID.



LES FRVICTS DE LA MISSION DES RRds, PERES Capucins en l' Isle de Maragnan.

VN Capitaine Fran^{co}is nomm^é Riffaut ayant esquippé quelques nauires pour aller au Bresil, fut contrainct par l'eschouement de son principal vaisseau, de s'en retourner en France, mais d'autant que le vaisseau n'estoit suffisant pour contenir le nombre des Fran^{co}is qu'il auoit lamen^{ce}, il fut contrainct d'y en laisser vne bonne partie Entre lesquels estoit vn ieune Gentilhomme, nomm^é Monsieur des Vaux, lequel avec d'autres Fran^{co}is, s'accompagnans avec quelques Indiens, marcha si valeureusement en guerre contre d'autres Indiens qu'il y cōquist plusieurs victoires, se façonnant tousiours aux mœurs & coustumes du pays, & se rendant facile l'usage de leur langue: finalemēt apres s'estre gētērēusēmēt comporté en diuerses & perilleuses rencontres, & fait^é vn long sejour audit païs, apres auoir recognu la beaute, & les delices de ceste terre, la fertilité & fecondité d'icelle, en ce que l'homme scauroit desirer, tant pour le contentement & recreation du corps humain, à cause de la temperie de l'air, & de l'amœnité du lieu, que pour l'acquisition de tout plein de richesses qui avec le tēps en pourroient reuenir à la France. Outre la promesse que ces Indiens luy firent de receuoir le Christianisme, ils accepterent aussi dudit des-Vaux l'offre qu'il leur fit de leur enuoyer de France quelque personnage de qualité pour les maintenir & dessendre de tous leurs ennemis, iageans l'humeur Fran^{co}ise plus sortable à la leur,

qu'aucune autre pour la douceur de leur conuersation.

Ge que voyant le susdit sieur, il se delibera de reueoir en France sur la bonne dispositio qu'il voyoit en ce peupple. Où etant heureusement arriué, il fit vne fidelle narration à la Majesté tres-Chrestienne du Roy Henry le Grand, de tout le succez de son voyage, & de l'honneur que sa Majesté s'acquerroit à l'entreprise de ce negoce, outre le proffit & vtilité que la France en deuoit vn iour retirer, & de la glorieuse couronne, qui infailliblement luy deuoit arriuer du ciel pour le gain de tant d'ames, lesquelles se iettoient entre ses bras, avec intention d'espouser la creance du vray Dieu.

Ce qu'entendant sa Majesté avec vn grandissime contentement, & d'autre part doutant de la vérité de ce discours pour les merueilles qu'il luy disoit de ce pays, elle commanda au sieur de Rauardiere (ayant desia voyagé plusieurs fois en ces contrées, & prest d'y retourner) de mener avec luy ledit des-Vaux au Bresil & en l'Isle de Maragnā, pour voir si tout le bié qu'il luy faisoit croire y estre, y estoit en effect, le chargeant expremment de luy en faire à son retour vne fidelle relation, avec promesse d'entreprendre l'affaire à ses cousts & despens, au cas que le dite dudit des-Vaux fut trouué véritable.

Le sieur de la Rauardiere donc, execute le commandement du Roy, meine des-Vaux à Maragnā, ou apres auoir demeuré six mois, tant en l'Isle que sur la terre ferme, & recogneu la vérité du recit que des-Vaux auoit fait au Roy, y apprend de surplus vn moyen tres facile d'y establir vne belle colonie, ce qu'apres auoir recogneu, ils s'en reuindrent en Frâce pour informer sa Majesté de la vérité de l'affaire qu'elle desiroit embrasser. Mais la mort, comme ialouse des hautes entreprises de Princes & Monarques, auoit tranché le filet de la vie à ce Tres-Chrestien Roy, rompant par ce moyen le tres-heureux succez des saintes entreprises qu'il auoit desseigné, qui fut cause que ceste affaire fut differée iusque à l'année suiuante, regnant en sa place son fils Louys 13 de ce nom, & la Royne Regente sa Mere.

Cependant le sieur de la Rauardiere songeant tou-
jours à son affaire, & voyant qu'il n'auoit pas les reins
assez forts pour l'entreprendre seul, il communiqua so-
dessein à Monsieur de Rasilly de qui il cognoissoit l'hu-
meur, & le courage, Luy desireux sur tout de la gloire de
Dieu, du salut de ces ames sauvages, & de l'honneur de
la France, qu'il voyoit deuoir reuissir de cecy, entreprend
ceste affaire avec peine & traualx infinis qu'il endura
l'espace de quinze mois qu'il fut à la Cour, recherchât
les moyens de faire son voyage. A quoy quelques gés
de qualité contribuans du leur, Monsieur le Baron de
Sansi entre autres se mit en tiers avec lesdits sieurs de
Rasilly & de la Rauardiere.

Le sieur de Rasilly n'ayant point de plus puissant ob-
jet qui le meust à ceste entreprise, que le pieux dessein
d'y planter nostre foy, supplie humblement la Royne
Regente luy donner à ces fins des Peres Capucins, cō-
me gens qu'il auoit fort aymez de son enfance. La ro-
yne aussi grandement desirouse de la conuersion de ces
pauures sauvages, & de faire reuissir l'entreprise du feu
Roy son mary. Apres auoir estably lesdits Sieurs de Ra-
silly & de la Rauardiere pour ses Lieutenans généraux
en ces contrées, condescendit librement à la petitio du
sieur de Rasilly, trouuant bon qu'il prist de nos Peres,
pour y planter la foy, à ce poussée non de son mouve-
ment, mais plutost par inspiration de l'esprit Divin, le-
quel (comme iadis soubs la protection d'Emanuel se-
cond Roy de Portugal, il auoit enuoyé des freres Mi-
neurs enfans de saint François és Indes Orientales,
pour la conuersion d'icelles) a fait aujourdhuy le sem-
blable soubs la Regence de Marie de Medicis, pour cel-
les de l'Occident, inspirée du saint Esprit, se sentant en
son ame doucement enclinée à l'essite des enfans de ce
glorieux Patriarche des Mineurs, ietta le sort dessus.

Aussi n'eust il pas semblé à propos que ce bien-heu-
reux saint, qui seul par excellence auoit été deposi-
taire & heritier de la Croix & des plaies que le Sauveur
du monde auoit receu en icelle, affin de les communiquer

6

quer à ceux qui n'en auoient iamais ouy parler, ou pour le moins les auoient oubliéz, s'en rendit tellement propriétaire, que par le moyen de ses enfans (heritiers de ce même heritage) il ne plantast premier & devant tous les autres ces signes glorieux dans l'host des ennemis. Il n'en est à blasmer, car il l'a fait aussi. Prenez la peine de lire les histoires, & vous verrez qu'il n'y a coing ou l'Evangile ait été presché depuis quatre cens ans, que ce n'ait été des Religieux de saint François qui en ayent fait l'ouverture aux despens de leurs vies.

Qui furent les premiers entre les infidèles depuis ce temps là, sinon ces glorieux saints, S. Berard, S. Pierre S. Accuse, S. Adiute, & S. Otton, ayans esté la envoiez par nostre Pere Seraphique saint François pour y planter la foy, ils y espandirent leur sang, & endurerent la mort pour l'amour de nostre Seigneur? N'y en eut il pas sept autres sçauoir est, saint Daniel, S. Ange, S. Samuel & leurs compagnons tous enfans de nostre Pere Seraphique, qui dès le viuant d'iceluy estans envoiez entre les Sarrasins pour leur annoncer l'Evangile, ils furent cruellement traitez iusques à la mort, chacun d'iceux remportant la couronne d'un signalé & glorieux martyre? Qui est ce qui planta la Croix és Indes Orientales sinon des enfans de ce glorieux Patriarche, porte enseigne de la Croix? Je n'entends icy parler que de ceux qui ont esté les Coriphées & les premiers, & je laisse à part tant de signalez champions de la milice du fils de Dieu nostre Seigneur, qui ont suivi & si bié fait me suffisant pour le present d'admirer les faueurs particulières que le Roy des Roys a fait à ce glorieux chef de nostre Ordre, & à plusieurs de ses enfans. Je puis dire vrayement de ce saint Patriarche, que, Il a estenué & planté ce triomphant estendait de la Croix parmy les nations du monde les plus esloignées.

Apres qu'il la eu planté par ses enfans en Orient, voicy qu'il se présente encore pour faire le même en l'Océident par ses mesmes enfans.

La Royné toute ioyeuse d'une telle entreprise, pour

monstier le desir & la saincte affection qu'elle en auoit
elle donna ses estendarts & sa deuise à sesdits Lieuten-
nans generaux, & commanda au Reuerend Pere Leo-
nard de Paris qui pour lors estoit Prouincial de ceste
Prouince, de deputer quatre de nos Peres pour les y
enuoyer, ainsi que lon pourra voir par la lettre sain-
te que sa Maiesté feit l'honneur de luy escrire.

Pere Leonard, Le sieur de Rasilly Lieutenant general
pour le Roy Monsieur mon fils, aux Indes Occidenta-
les, m'a faict entendre l'esperance qu'il y a d'introduire la
Foy Chrestienne en ces pays là, & que pour y paruenir, il se-
roit à propos d'y enuoyer quelques Religieux de Vostre Ordre
pour y demeurer & vacquer autant qu'ils pourront à l'en-
stablissement de ladite foy Chrestienne. C'est pourquoy je
vous fais celle cy pour vous prier d'y enuoyer iusques à qua-
tre desdits Religieux, que vous en estimerez plus dignes &
capables. Ausquels vous ordonnerez de s'y acheminer avec
celuy qu'il vous enuiera pour les receuoir & conduire.
M'assurant que comme ils sont personnes de grande suffi-
sance, pieté, & deuotion, ils y feront aussi beaucoup de
fruit, & augmenteront tousiours davantage à la gloire de
Dieu, la reputation de vostre dict Ordre. Et n'ellant celle
cy pour autre subiect, ie prie Dieu Pere Leonard, qu'il vous
ayt en sa saincte garde. Escript à Fontaine-beleau le xx. dis
mois d'Auril mil six cents vnze. signé, MARIE
Et plus bas, Phelypeaux.

Le Reuerend Pere Leonard ayant receu la lettre de
sa Maiesté en fit faire la lecture le 13. iour d'Auril devant
tous les Peres & freres de la prouince de Paris, pour
lors assemblez au Chapitre Prouincial, lesquels furent
tous d'aduis, auant que decider de ce negoce, on inuo-
queroit le Saint Esprit chantant vn Veni Creator, avec
quelques suffrages à cet effect ordonnant outre plus
des prieres generalles tant en nostre Conuent des Ca-
pucins de Paris, qu'au Monastere des filles de la Passio
à ce qu'il pleust à nostre Dieu prendre en main ceste

affaire, eslisant de nos peres, ceux qu'il iugeroit capables pour l'entreprise d'icelle, surquoy il fut conclu d'un commun aduis que lon accepteroit ceste Mission avec le consentement du Tres-reuerend Pere, le Pere Hierosme de Castelfereti pour lors Ministre General de nostre Ordre, lequel ayant eu aduis de ce qui auoit esté arrête en nostre Chapitre Provincial, confirma le tout commettant l'autorité au susdit Reuerend Pere Leonard, par une lettre qu'il escriut sur ce sujet, dont la teneur s'ensuit.

Reuerend Pere, Pour l'affaire de la mission en la nouvelle France, i'escris en mon autre qui vient ensembles avec celle cy tout ce que vostre paternité y lira. I'ay pense pourtant de faire, comme ie faits, la presente à pari pour satisfaire à vostre intention. Donc quant à enuoyer des Freres à la nouvelle France, se donne à vostre paternité toute mon autorité. Elle pourra donc avec ma pleine autorité accorder l'affaire comme elle iugera estre plus à propos, soit qu'à au particulier des freres qu'il faut enuoyer, soit quant au particulier du nombre, soit quant au particulier d'en faire un d'iceux superieur, & quant à tout le reste que l'affaire de la Mission pourra tirer apres soy. Voila tout ce que ie puis & dois faire pour ce qui m'appartient. Plaise à nostre Seigneur vous consoler touſſours. De Rome ce cinquiesme de Iuillet, mil six cents & unze. De vostre Paternité Reuerende, Tres affectionné en nostre Seigneur, Frere Hierosme, General.

Veu le contenu de la susdicte, le Reuerend Pere provincial avec les Peres procederent à l'election de quatre pour ceste Mission, ſçauoir est le venerable P. Yves d'Eureux, pere Arsène de Paris, pere Ambroise d'Amiens, & moy (bien qu'indigne) a qui pour lors les supérieurs peuuoient bien dire ces parolles des Apostres, Il a ſemblé bon au ſaint Esprit & à nous, de vous escrire pour l'execution du ministere de l'Evangile, puis que le bien-heureux ſaint Esprit auoit été ſi amouuréſe

ment inuqué.

Nous estans donc apres l'eslection susdite, prosterné tous quatre aux pieds du Reuerend Pere prouincial, & receu humblement sa benediction, partismes de Paris le 28. d'Aoust mil six cens & vnze, le iour de saint Augustin pour nous acheminer à Cancale, qui est vn port de mer en Bretagne, ou se deuoit rendre tout l'equipage des sieurs Lieutenans generaux de sa Maiesté, pour faire voille à la premiere opportunité : la nous fusmes contraincts seiourner quelques mois, tant pour laisser passer l'hyuer qui estoit proche, que pour attendre que ceux de nostre compagnie fussent assemblez, ioint que nos vaisseaux n'estoient encore bien equippez.

Cependant que se faisoient ces preparatifs, comme les hautes entieprises sont ordinairement agitées de plus grandes & dangereuses trauerses, le Diable prevoiant la prochaine ruine de son royaume, & l'accroissement de celuy de Iesus-Christ que sur tout il redoutoit ne manqua point de nous contrepointer, remuant à ces fins & le Ciel, & la terre, semant la mauuaise zizanie de la diuision dans le cœur des François pour faire perdre courage au sieur de Rasilly. Mais luy, qui (comme i'ay desia dit) n'auoit autre dessein que le seul honneur de Dieu, & le seruice de leurs Maiestez Tres-Chrestiennes d'un courage inuincible, & d'une ame vrayement noble, & genereuse, surmonta ces trauerses qui l'auoient agité l'espace de six mois, nō sans la despence telle que vous pouuez croire que faisoit tout ce grand train, attendant tousiours que tout fust prest.

Le tout estant préparé & prest à faire voile. Monseigneur l'Evesque de saint Malo se trāsporta audit port de Cancale dependant de son Diocèse, pour y benir les estendars de France & nos vaisseaux aussi: Ou apres auoir fait vn sermon solemnel le 25. iour de Ianvier, que l'Eglise solemnise la Conuerſion de l'Apostre S. Paul, prenant subiect de la mesme conuerſiō pour nous parler de la conuerſion des pauures ames Indiennes, que nous entreprendions: Il benit quatre Croix avec grande solemnité, nous en mettant à chacū vne entre les mains

B

suiuant en cela les ceremonies du Pontifical Romain; puis il benit les estendars de la France qui estoient portez par la noblesse de nostre equipage, & finallement les armes du sieur de Rasilly. Quant à la benediction des vaisseaux qui ia estoient à la Rade, le mauuais temps, avec autres certaines raisons ne luy permirent pas, nous en laissant la commission pour la faire de sa part, ainsi que nous fismes aussi. Toutes ces ceremonies estantacheuées, attendant le vent favorable pour leuer les an- cres, tous les Catholiques tant Gentilshommes, Sol- dats, que Matelots, se disposerent, auant que s'embar- quer, à la Confession & Cōmunion, pour par ce moy- en rendre la Diuine clemence plus favorable à leurs des- seins, & aux nostres. Et cognoissons que la seule vniō entre la compagnie seroit l'vnique moyen pour le re- ussissement d'iceux, les principaux de la troupe trou- uerent bon de faire la protestation & promesse suiuan- te auant que de partir.

Nous soub signez portans volontairement nos biens, & nos vies pour l'establissement de la Colonie Fran- çoise au delà de la ligne Equinoctiale pour le seruice du Roy, selon l'intention de sa Majesté, & la promesse qui luy a esté faicté par nos chefs. Recognoissans qu'il n'y a que l'obeissance deue à nos Chefs, l'vnion entre nous, & le bon gouuerne- ment entre les Indiens, qui nous puisse faire paruenir à vne si louable & genereuse intention. Protestons de faire par ces trois actions essentielles de ceste entreprise tout ce qui depen- dra de nos courages, constances, obseruances des loix de Frā- re, obeissance, fidilité, charité, & bonne intelligence, & ge- nerallement de tout ce qui est nécessaire pour entretenir en paix & vunion vne bonne societé, soubz la charge de Messire Daniel de la Touche Cheuallier, Seigneur de la Rauar- diere, & de Messire François de Rasilly aussi Cheuallier, sei- gneur dudit lieu, & des Aumelles, faisans solidairement tous deux pour haut & puissant Messire Nicolas de Har- lay, Cheuallier, Seigneur de Sancy, Barō de Molle, & de Gros- Bois, Conseiller de sa Majesté en ses Conseils d'Estat & Pri-

ue, Lieutenans généraux pour sa Majesté aux Indes Occidentales, & terres du Bresil, que ladite Majesté a ordonné pour ladite entreprise tant par mer que par terre. En témoin de quoy nous avons signé de nos mains la présente. A Cancale ce premier de Mars mil six cents douze.

Le dixneufième de Mars dudit an, que l'Eglise célébra la feste du bien-heureux saint Ioseph, époux de la sacrée Mère de nostre Seigneur Iesus Christ, nous fîmes voile soubs la conduite de Dieu, de la Vierge sacrée, & de nostre Seraphique pere S. François, & partîmes de la rade de Cancale à six heures & demie du matin, apres quelques canonades tirées, les trompettes sonnantes pour saluer le bourg, & dire à Dieu à tous nos amis qui estoient sur le bord de la mer pour voir partir la flotte de nos trois vaisseaux. Le premier desquels estoit l'Amiral, appellé le Regent, à cause de la Royné Regente commandé par les Lieutenans de sa Majesté. Le second estoit le Vice-Amiral appellé la Charlotte, commandé par Monsieur le Baron de Sancy. Le troisième estoit la patache qui se nommoit sainte Anne, commandée par le Cheualier de Rasilly, frere du Sieur de Rasilly. Commenceans ainsi à voguer en mer avec vne ioye & allegresse nompareille de toute la compagnie, chacun se prosterna à deuxgenoux inuoquât l'assistance du saint Esprit, & de la glorieuse Vierge Marie, & de nostre bona pere saint François, chantans le Benedictus Dominus Deus Israel, avec les suffrages & oraisons contenus en l'Itinéraire du Breviaire Rom.

Le diable enrageant de tout cecy, voyant qu'il auoit été vaincu sur la terre n'ayant iamais feu rompre ce courageux dessein, couche du tout sur la mer en peine de tout perdre, excitant des tempêtes & orages si cruels & dangereux que de long temps on n'en auoit veu de semblables, si qu'un de nos vaisseaux fut contrainct se relascher à Falmue en Angleterre. Le second se voyant proche de sa perte, ietta deux de ses canons en mer, & bon nombre de coffres, & fut contrainct se retirer à Dartmuc. Nostre dernier qui estoit l'Amiral apres a-

uoir esté tres cruellement tourmenté l'espace de neuf iours, fut contrainct de relascher à Plemue, autre port d'Angleterre. Les sieurs Lieutenans estans en peine des autres, & les tenās pour pētduis, s'enquirēt des Anglois s'il n'y auoit pas quelques vaisseaux François arriuez en leurs haures, ils furent faits certains quel vn estoit à Dartmue, & l'autre à Falmue, ausquels ils donnerent aduis de nostre artiuée à Plemue: ou nous seiournasmes depuis le 27. de Mars iusques au 23. d'Avril, qui estoit le lendemain de Pasques, & partismes à sept heures du soir, ayant ce grand Dieu qui commande aux vents, & à la mer comme il luy plaist, voulu faire voir comme il fauorisoit nos desseins, nous seconda dvn temps si serain, & dvn vent si cōforme à nos desirs, que le mercredy des quatre temps d'apres la Pētecoste, qui estoit le 13. de Iuin, nous atriuasmes à deux heures apres midi soubs l'Equateur, ou ligne Equinoctiale, laquelle estant esgalement distante des deux Poles, & des deux Tropiques, elle fait le milieu, & quasi comme l'eschine du monde. Chose vrayement bien agreable à voir.

Ayans passé la ligne, poursuivant nostre toute, le iour du glorieux precurseur de Iesus Christ sainct Iean Baptiste, mouillasmes l'ancre vis à vis de l'Isle de Fernand la Ronge, laquelle contient cinq on six lieues de circuit, en ceste Isle nous trouuasmes pour habitans vn Portugais avec dixsept ou dixhuit Indiens, tant hommes, femmes, que petits enfans, tous esclaves & exiles dans ce lieu par ceux de Fernambourg, vne partie desquels furent baptisez, & deux mariez, apres auoir planté la Croix au milieu d'une Chapelle que nous disposasmes pour y celebret la saincte Messe. Ces pauures Indiens, & le Portugais ayants entendu nostre dessein, qui estoit d'aller planter la Foy en l'Isle de Marnian, prierent Monsieur de Rasilly de les mener avec luy, ce qui leur fut accordé. Ayant donc demeuré quinze iours en ladite Isle, en sommes partiz vn Dimanche 8. de Iuillet avec les susdits Indiens.

Finalement Dieu fauorisant nos desseins, nous fit arriver le Jeudy 26. dudit mois, à l'Islette que les Indiens

15

appellent Vpaon Mity, distant 12. lieues de la grande Isle de Maragnan, laquelle n'est habitée de personne, nous fismes faire vne belle & haute Croix pour y planter solemnellement le Dimanche ensuivant.

Cependant qu'ō estoit empesché à faire ladite croix on trouua bon d'enuoyer vn Ambassade vers les Indiens, pour leur faire entendre nostre venue, & scauoir d'eux s'ils perseueroient en la même volonté que par anant, de receuoir les Fauçois. Et fut à ce deputé le sieur des Vaux, lequel, y étant arriué fit assembler le Carbet, & conuoqua tous les principaux & anciens: Leur disant, Qu'il auoit donné à entendre à nostre très grand & très-puissant Roy, l'affection que vous avez de le receuoir pour souverain Monarque, & qu'il l'auoit assuré que vous estiez disposez de receuoir le Christianisme, & vous faire baptizer, & qu'à cet effect il vous enuoyoit quatre Payété, c'est à dire, quatre grands prophetes, pour commencer à vous instruire & catechiser, avec vn grand Bourouuicháue, ainsi appellent ils le Roy, & ses Lieutenans, & nombre de soldats pour vous maintenir, que si vous persistez en vostre premiere deliberation, ie les vous iray querir promptement, sinon, & eux & moy nous en retournerons en France. A quoy ils respondirent, Nous sommes fort joyeux de ton arriuée & de la leur, nous les attendions dez long temps, ainsi que tu auois promis de nous les amener. Et pource nous te supplions de faire venir les Pay, & le Bourouuicháue, dont tu nous parles, te promettant de les receuoir avec autant de tesmoignage de bien-veillance que de desir que nous auons de lesvoir, & obeir à leurs commandemens. Ce qu'ayant été rapporté aux sieurs Lieutenans, il les supplia de s'acheminer en la grande Isle. Cependant qu'on faisoit ceste Ambassade, nous mismes pied à terre le Dimanche 29. de Iuillet. Apres auoir fait l'eau beniste, on chanta le Veni Creator, sur la place où la Croix auoit été construite, & de la nous allasmes en procession iusques au lieu où elle deuoit estre plantée, qui est vne petite colline distante enuiron mille pas du port: durant laquelle

nous chantions les Litanies de la Vierge. Le sieur de Rasilly & les principaux portoient la susdite Croix sur leurs espaulles avec grande deuotion, leurs yeux baignez de larmes, accompagnez de ioye & d'allegresse nompareille. Si tost que nous fusmes arriuez au lieu, on chanta le Te Deum, à la fin duquel la Croix fut béniste solemnellement. L'Islette fut pareillement béniste, & nommée l'Islette sainte Anne, à cause que nous y étions arriuez le iour de sa feste & solemnité, & tost apres la Croix y fut plantée, en chantant l'hymne, Vixilla Regis. A la fin de quoy elle fut adorée de tous les Catholiques, avec autant de deuotion que nous auions de ioye, de voir les enseignes de Iesus Christ si glorieulement arborées dans ceste terre infidele. Cela faict, nous partimes de l'Islette sainte Anne le 5. d'Aougšt, & le 6. iour que l'Eglise solemnise la Transfiguration de nostre Sauveur Iesus Christ, arriuasmes en la grande Isle de Maragnan, habitée des Indiens sauvages Topinamba, ou à nostre arriuée quitaimes nos habits de gros drap, pour prendre ceux de large grize qu'anions apportez de France, à cause des grandes chaleurs, il n'y auoit autre difference, sinon qu'ils estoient de plus legere estoffe. Le sieur du manoir de Geuiré enuoya quelques siens domestiques dans nostre barque pour nous saluer de sa part, & nous enuoya du pain, vin, & viande en quantité: nombre d'Indiens aussi, ne pouuâs attendre nostre descente, d'une curiosité deuoté se mirent dás leurs bateaux sur la mer pour nous venir saluer. Le sieur de Rasilly étant arriué à Geuiré nous enuoya querir. Estans dōc tous quatre reuestus de surplis blacs portans nos bastons à la main avec des Croix & Crucifix au dessus, nous descendimes ne nostre barque: le sieur de Rasilly estoit debout sur le bord de la mer, avec le sieur du manoir qui nous attendoit, accompagnez de bon nombre de François, & grande multitude d'Indiens & sauvages, entre lesquels y en auoit, qui pour nous preuenir de caresses, se ietterent à nage dedans la mer pour venir au deuant de nous. Mettans le pied en terre le sieur de Rasilly se prosterna à genoux avec les

François, & apres nous estre saluez, i'entonny le Te Deum, allans en procession avec la compagnie Françoise & grande troupe d'Indiens; le Te Deumacheuſ & autres deuotions, nous nous retirasmes tous quatre avec le sieur de Rasilly chez le sieur du manoir, qui noſ fit vn festin, ou les principaux nous vindrent ſaluer à leur mode, avec tesmoignage de grande bienveillance. Ceux qui ne pouuoient entrer regardoient attentiuement au trauers des bois dont la loge estoit bastie. Cependant on defricha vne belle place ſur le haut d'une petite colline, coupant tous les bois des enuirs pour la rendre vnic, pour y tendre vn pauillon, & y dresser au deſſous vn autel portatif que nous auions. Le Dimanche ſuivant 12. d'Aouſt, chacun de nous quatre celebra le tressain & ſacrifice de la Mefle en ce lieu, avec tel contentement, que i'ayme mieux le vous laiſſer à pefſer, que le deſcrire. Ces pauures gens receuoient tant de consolation de voir ces belles ceremonies qui fe font en ce diuin myſteré, qu'il eſt imposſible de dire. Mais, quand ce vint à l'Offertoire de la Mefle, on ferma le deuant du pauillon, d'autant que l'Eglife n'admet que les fidelles à ce ſacré Myſtere de quoy ils furent marris, pensans qu'on leur faifoit vn affront, meſmes les Catholiques qui estoient peu instruits de ceste ſeparation des Catechumenes, ſelon que l'Eglife l'ordonne. Tout le temps que nous fusmes logez ſoubs les arbres, ne manquasmes de viures, car les matins vous euffiez veu venir de bons vieillards par troupes avec leurs femmes & enfans, portars de petits paniers tiffus de fueilles de palmes remplis de poiſſons, & autres choses ſemblables pour la nourriture. En vn lieu proche du fort les Indiens Topinamba abbatirent grand nombre d'arbres pres d'une fontaine, ou ils firent vne grande loge pour nous y loger, & vne autre tout pres d'icelle pour y celebrier le ſaint ſacrifice de la Mefle, & ſeruir de Chappelle, ayant nommé ce lieu, le Conuent ſaint François.

Toutes ces choses eſtant ainsi disposées, ion fit enſendre aux Indiens, queſ'ils vouloient faire alliance.

avec les François, & embrasser leur Religion Catholique, Apostolique & Romaine selon que tāt de fois ils leur auoient promis, il falloit auant toutes choses, planter & arboiser avec triomphe l'estendait de la sainte Croix, lequel servit de tesmoignage à vn chacun, du desir qu'ils auoient de receuoir le Christianisme, & d'un perpetuel memorial, & à eux, & à toute leur posterité, de la fin pour laquelle nous prenions possession de leur terre au nom de Iesus Christ, selon mesme la requeste qu'ils en auoient fait a nostre Roy tres-Chrestien, si que par le moyen, & en la vertu de ce glorieux signe, ils fussent renduz triomphans de tous leurs ennemis, & du dur esclavage du cruel Ieropary, qui est le diable, & remis en la glorieuse liberté des vrays enfans de Dieu, après la regeneration de l'eau du saint Baptesme.

Ce discours leur fut si agreable, qu'ils prindrent resolution de s'assembler le 8. de Septembre, iour de la Naissance de la tres-sainte & immaculée Vierge Marie.

Aquel iour ils ne manquerent de se trouuer de bō matin avec les François. Et apres auoir celebrié le saint sacrifice de la Messe en nostre Chapelle, nous partismes tous de ce lieu allans processionnellement au susdit fort.

En premier lieu marchoit vn Gentilhomme portant l'eau beniste, vn autre le suiuoit qui portoit l'encés, vn autre l'encensoir, apres luy marchoit vn qui tenoit en ses mains vn tresbeau Crucifix, qui nous auoit esté donné par le sieur du manoir, deux ieunes fils Indiens, enfans des principaux portoient deux chandeliers avec les cierges allumez aux deux costez de la Croix, lvn d'eux estoit appellé Ioüy, qui depuis fut nommé Charles en son Baptesme, fils de Iapy Ouassou, principal de toute l'Isle, l'autre estoit le petit fils de Markoya Pero, lvn des plus grands dudit lieu, il se nommoit Patoua, & estoit le plus ieune de six que nous auons amené en France, lequel fut nommé Iacques au Baptesme qu'il receut peu auant qu'il mourut. Ces deux ieunes Indiens estoient de mesme aage, & le sieur de Rasilly les auoit fait reuestir de mesmes liurées, s'estant donnéz a luy dès nostre arriuée a Maragnan. Nous autres quatre Reli-

gieux, revestus de nos surplis blancs, suivions la Croix par ordre: Et en apres marchoit le sieur de Rasilly, Lieutenant general pour leurs Majestez, avec toute la Noblesse chacun en son rang, le restes des François cheminant avec les Indiens en pareil estat.

Cependant nous commençames à chanter les Letanies de la Vierge Marie, ainsi que nous avions fait plantant la Croix en l'Islette sainte Anne. Estans arrivés au lieu désigné pour planter la Croix (laquelle estoit fort grande, & toute préparée sur la place) vn de nous entonna le Te Deum laudamus: que l'on continua avec quelque oraisons. Apres lesquelles l'on fit vne exhortation aux François, de la gloire, de l'honneur, & du merite qu'ils acqueroient devant Dieu & devant le monde, d'estre comme les premiers Apostres qui auoient si glorieusement arbore ce saint bois en cette terre infidelle, & offeit à Dieu le Pere ce sacrifice qui luy est tant agréable du tres-precieux corps, & sang de son fils unique nostre Sauveur, en l'action que nous avions faicte de la sainte Messe, laquelle personne n'auoit encore auparavant célébré en ce lieu.

Si tost que cete exhortation fut finie, le Sieur des Vaux fit entendre aux principaux des Indiens, & autres de leur nation qui assistoient la cause de cette action, & le sujet pourquoys nous plantions cette Croix, leur disant que c' estoit vn témoinage de l'alliance qu'ils faisoient avec Dieu & vne protestation solennelle d'embrasser nostre Religion, renonçant entierement au maudit Ieropary, qui jamais ne pourroit subsister devant cete sainte Croix, lors qu'elle seroit benite, & estant plantée. Au moyen de quoys ils s'obligoient, premièrement à quitter leur mauuaise façon de vivre, & principalement de ne plus mäger chau humaine, fust il de leurs plus grands ennemis. Secondement d'obeir à nos loix & à tout ce que les Pay leurs enseigneroient, finalement à combattre valeureusement soubs ce glorieux Estédaire, & plustost mille fois mourir que ceste sainte Croix fût arrachée de la, apres qu'elle y seroit plantée.

Les Indiens furent tellement attentifs à ce discours,

qu'ils nous faisoient bien paroistre par le dehors, l'émotion qui leur avoit causée en leur interieur, allurant que volontairement & de leur bon gré ils receuoient & embrasloient tout ce qu'il leur propoloit, attédu mesme que dès long temps ils desiroient cognoistre le Dieu que nous adorons, & d'apprendre comment il le falloit servir & adorer, protestâs que iamais ne manqueroient à la promesse que lors ils faisoient solemnellement.

Cela fait la Croix fut beniste avec toutes les cérémonies qui sont portées dans le Pontifical Romain: puis fut adorée de tous. Premierement de nous quatre, puis après du sieur de Rasilly, des Gentils-gommes, & de tous les François les vns apres les autres. C'estoit chose bienagréable à voir, car chacun procedoit si deuotement à l'adoration d'icelle, & avec vn si bel ordre, que cela estoit capable d'amollir les cœurs les plus durs, durant cette adoration, nous chantions l'Hymne Vexilla Regis prodeunt, que nous repetames plusieurs fois iusques au verset, O Crux aue spes vntica. Et apres que les François eurentacheué, tous les Indiens l'adorerent aussi les vns apres les autres avec yne reuerence & modestie nompareille.

Les principaux y vindrent les premiers avec yne particulière deuotion, s'étuant de bon exemple à tous les autres, ils estoient reuestus de belles casques d'un bleu Cœleste, sur lesquelles il y avoit des Croix blanches devant & derrière, que les sieurs Lieutenans généraux leur avoient données pour s'en servir en ceste action & autres semblables solemnitez. Ils furent aussi tost suiuis des vieillards & anciens, & puis tout le reste des Indiens qui y estoient presens. Ils venoient tous par ordre, & sans confusion, les vns apres les autres, les mains iointes, se prosterner les deux genoux en terre devant ladite Croix, ainsi qu'ils nous avoient veu faire, l'adorant, & baisant avec autant de reuerence, d'humilité, & de dévotion, que s'ils eussent été nourris toutes leurs vies au Christianisme. Si qu'en leur extérieur on ne pouuoit iuger autre chose qu'un effet de cet esprit Diuin qui preuenoit ces pauvres ames sauvages, & les disposoit

par l'influence de ses graces à embrasser la vraye Religion. A peine croiriez vous l'abondance des larmes qui couloit de nos yeux pour la ioye que nous avions de voir des venerables vieillards, & de ieunes enfans ainsi prosternez au pied de ceste Croix.

Mais qui pourroit exprimer la ferueur de ce peuple, aydans à nos François à planter ce glorieux Estendart au milieu de leur terre? Vous les voyez tous se mettre en devoir pour l'esleuer eux mesmes avec vn zèle indiable, & courage non pas Payen, mais vrayement Chrestien, triomphant ainsi victorieusement de ce cruel, & maudit Ieropary, auquel deslors ils renoncoient publiquement par ceste action heroique & Chrestienne, le deposedant & chassant de son Royaume, & y establir le souverain Monarque du ciel & de la terre Iesus Christ.

Pendant que les Indiens eslevoient & plantoient si courageusement la Croix, nous estoions tous prosternez à genouils, chantans O Crux aue spes unica, & ce qui suit, avec l'oraison à la fin, que l'Eglise chante au iour de l'Exaltation de la sainte Croix.

Je ne pourrois iamais vous faire entendre le contentement que nous ressentions, de ce que nous avions le bonheur de voir de nos propres yeux l'accomplissement des promesses que ce grand Dieu auoit faites, d'esleuer un signe ès Regions lointaines, disant luy mesme par son Prophete. Voicy l'esleueray ma main aux Gétils, & exalteray mon signe aux peuples. Mais combien de louanges & actions de graces luy rendions nous, de ce que sa Diuine Majesté auoit daigné parmy tant de peuples, se servir de nous pour aller planter ses armes dans l'host de ceux qui iusques là avoient esté rebelles à ses saintes loix, & où iamais personne n'auoit entrepris, (au moins n'estoit venu à bout) de planter & arborer ce signe triomphant, ainsi qu'en ce iour remarquable il fut exalté à l'Isle de Maragnan, au grand contentement de tous.

La Croix étant plantée, comme il est dit, l'Isle fut aussi beniste, pendant que du fort & de nos vaiteaux, on tiroit force canonades en signe de reiouissance.

Le sieur de Rasilly nomma le fort, Le fort de saint Louys, en perpetuelle memoire de Louys tresiesme Roy de France & de Nauarre: & le Haire ou port qui est au pied du fort il l'appella le fort sainte Marie, tant à cause de la Royné du ciel la sacrée Vierge Marie, la Natiuité de laquelle se celebroit ce iour la, que pour le respect de Marie de Medecis Royné de France & de Nauarre mere & Regente du Tres-Chrestien Roy, que la Diuine bonté veuille longuement conseruer.

La Croix estant plantee en ceste terre beniste, au grād contentement de tous, elle commenç a aussi tost à fructifier comme la Palme, & espandre ses vertus admirables sur ces pauures peuples, faisant voir que Dieu auoit en ce lieu, des ames destinees pour son service, sur lesquelles son sang precieux deuoit estre vtilement appliqué. Car depuis qu'eux mesmes se furent mis en deuoir d'arboret la Croix de nostre Sauveur Iesus Christ, ils receurent vne nouuelle force & couraige qui les poussoit à desirer le Christianisme, avec plus de zele & de ferueur qu'auparavant, ce gānd Dieu faisant ainsi rayonner (par la vérité d'icelle) la splendeur de ses graces, au milieu des tenebres d'infidélité, beaucoup plus abondamment qu'il n'auoit fait. Ce qui estoit assez facile, & aisé à iuger par le notoire & visible sentiment interieur de pieté & deuotion, que ces pauures sauvages faisoient voir en leur extérieur, desirans tous d'auoir vn Pay, ainsi nous appellent ils, en chacun de leurs villages, tant pour y plāter des Croix, estans deuenus amateurs d'elle depuis qu'elle fut esleuee sur leur terre, que pour les instruire aussi, & leur donner le Baptesme, estimāt, sous vne generale notice, & cōfuse cognoissance qui s'estoit infuse parmy eux dés nostre abord, qu'il estoit la porte pour entrer au Christianisme, & le seul moyen pour estre faicts enfans de Dieu, & participer au bonheur dōt ils nous estimoient iouyssans.

Ils venoient continuallement par troupes pour nous voir, avec vne grande modestie, soit que nous estions en prières ou en estude, & passoient le temps avec admiration de regarder nos liures & tableaux que nous avions.

Nombre de vieillards regretoient d'auoir passé leur vie
 si miserablement, d'autant que à cause de leur âge, ils ne
 pouuoient auoir l'heur de voir ce que nous deuions fai-
 re en leur terre. Les ieunes estoient tous les iours à nos
 portes pour estre instruis en nostre creance, & estre faits
 Chrestiens pour nous imiter. Les mères qui n'abandô-
 nient aucunement leurs enfans, si est ce qu'estant fort de-
 sireuses de leur aduancement, elles les laissoient en no-
 stre compagnie pour estre faits semblables à nous, quel-
 qu'vnnes d'entre elles voyās nos cheueux coupez en for-
 me de couronne, selon la coustume des Religieux, firēt
 le semblable à leurs enfans, ce qui nous mit en admira-
 tion, & leur ayant demandé pourquoy elles faisoient
 cela, elles respondirent, pource que vous les portez de
 mesme, & serons fort ioyeuses que nos enfans soient
 comme vous. A quoy i radioustay que i en estois aussi
 ioyeux, & que si elles vouloient, que apres les auoir ba-
 ptisez, nous les enseignerions à lire & escrire, & que les
 rendrions grands personnages, ces paroles les rendirēt
 si aises qu'elles desiroient auoir des nostres en chacun
 de leurs villages. Mais quoy, le petit nombre que nous
 estoions ne pouuoit suffir à la demande de ce peuple af-
 fectionné, toutesfois nous esperons le faire lors que se-
 rrons en plus grand nombre: Aussi d'abondant nostre re-
 gret fut secondé d'un autre qui nous fut fort sensible,
 par la mort d'un des nostres, ce neantmoins nostre mis-
 sion n'a demeuré sterile, car en ce conteemple accoucha
 à Maragnan vne Indienne que nous auions amenee a-
 uec son mary de Fernand la Rogne, aussi tost, quelques
 femmes poussées d'une deuotion nouvelle, s'estans re-
 uesties de linge blanc, apporterent l'enfant à la façon
 Chrestienne pour receuoir le Baptesme [en] nostre Cha-
 pelle sainct François, ou il fut baptisé en la presence de
 plusieurs Indiens vieillards & autres, qui receurent un
 grand contentement de voir ces belles ceremonies, &
 fut le premier qui a été ainsi solemnellement baptisé.
 Ce qui augmenta dauantage leur desir d'auoir des no-
 stres par tous leurs villages:

Apres ce, nous nous disposâmes pour faire vne visite

par toute l'Isle, & prismes quant & nous les huilles sacrees, surplis blances, estoles, & autres choses requises pour l'administration des saintes Sacremens, & autres affaires. Nous portions nos Crucifix au col par les chemins, & dans les villages nous les mettions au bout de nos bastons. C'estoit chose admirable de voir l'affection que nous portoient ces pauvres sauvages, & la reception qu'ils nous faisoient par tous les villages, & entre autres, en vn village y auoit vne femme qui nous vint prier de luy baptizer son enfant aage de deux ans, ce que nous luy accordasmes de faire le lendemain, qui estoit Dimauche, auquel iour ils accommoderent au milieu de leur village vne petiteloge, & apres auoir fait l'eau beniste & beny la Chapelle pour servir d'oratoire & de sepulture quand il en seroit besoin, en y laissant vne Croix pour memoire: & apres auoir chanté le Veni Creator, baptisâmes l'enfant, qui estoit vne fille, & fut nommée Marie, avec vne joye indicible de tous les assistans Indiens. O que c'estoit chose admirable de voir vn grand nombre de petits enfans qui s'approchoient de nous, nous prians instamment de les instruire & baptizer, disant tout haut, qu'ils vouloient croire en Dieu, & renoncer au diable. Et entre autres, ie raconteray vn cas estrange d'un ieune enfant d'un des principaux Indiens. Cet enfant aage de neuf à dix ans, beau garçon tout à fait, & qui n'auoit encore la leure percee comme les autres, est d'un esprit si admirable pour son aage, que i'ay tousiours creu que Dieu le disposoit de loing pour s'en servir vn iour en quelque chose de plus grand. Ce fut le premier qui à nostre arriuee nous vint caresser, & ne pouuoit s'absenter de nous, tant estoit grande l'affection qu'il nous poitoit. Quand nous nous retirions dans les bois selon nostre coutume, pour avec plus de repos & de silence, dire la nostre seruice, il y estoit aussi tost que nous, & lors que nous pensions y estre le plus secretement, & à son desceu, il ne manquoit pourtant de nous venir trouuer en quelque lieu que nous eussions esté, comme si parauant il en fust aduerty. Lors qu'il nous auoit trouué, il demeuroit aupres de

nous avec vn silence & modestie incroyable, sans nous
 interrompre par aucun propos ou action de legerete, ce
 qui ne se void gueres aux enfans de cet aage, tant bien
 nays & ciuilitez puissent ils estre. Aussi ne pouuions
 nous nous empescher d'admirer vn tel enfant, lequel es-
 tant sauuage, & d vn si rendre aage, estoit neantmoins
 d vn esprit si vif, si esueillé, & si bien appris. Il regar-
 doit & contempoit ordinairement toutes nos actions
 fort attentiuement, taschant de nous imiter en tout ce
 qu'il pouuoit lors que nous ioignions les mains, il les
 ioignoit aussi avec vne grauité non petite, il faisoit le
 signe de la Croix quand & nous, & beaucoup d autres
 actes de deuotion. Mais ce qui est de plus remarquable,
 est qu'il faisoit faire le semblable à tous ceuxqu'il ame-
 noit quelquesfois par compagnie avec luy, & estant de
 retour il enseignoit les autres, disant qu'il leur vouloit
 montrer comme il falloit parler à Dieu, qui est leur
 forme de parler, au lieu de dire prier Dieu. Il auoit
 vn si grand desir d'apprendre, qu'avec son bel esprit, ou
 plutost de la grace Diuine, il fut le premier qui sceut, &
 apprit en moins de rien l'Oraison Dominicale, la salu-
 tation Angelique, le Symbole des Apostres, & les Cō-
 mandemens de Dieu, & de l'Eglise, avec les sept Sacre-
 mens, le tout en sa langue Indienne, & comme la gra-
 ce de Dieu, laquelle ne demeure iamais sterile, s'accrois-
 soit avec l aage en ce petit enfant, ainsi cet enfant n'e-
 stant comme le seruiteur inutile, ne perdoit ny le temps
 ny les occasions pour faire multiplier les talés que Dieu
 luy donnoit. Il ne se peut dire combien de plaisir il
 prenoit à enseigner les autres. De son propre mouue-
 ment, si ce n'estoit plutost par vne inspiration diuine,
 il passoit la plus grande partie du temps, à leur faire di-
 re & repeter souuent ce qu'il auoit apris, le disant mes-
 me avec eux, afin de le mieux inculquer en leur memo-
 ire, & d'autant qu'en ce pays la ils n'ont aucun nom ou
 diction, qui signifie les nombres au dessus de cinq, ce pe-
 tit enfant voulant enseigner aux autres les dix cōman-
 demens de Dieu, ou les sept Sacrements, il auoit bien
 l'esprit de prendre va baston en sa main, & avec iceluy,

ou quelquesfois avec son doigt, il faisoit dix marques sur la terre, pour compter les dix comandemens, & sept pour les sept Sacremens, afin de faciliter à ses compagnons le moyen de les apprendre, & les retenir plus aisement. C'est ainsi que ce grand Dieu se seruoit de bonne heure de ce petit enfant, attendant qu'il plaise à sa Diuine Majesté, luy donner des graces plus spéciales avec l'âge, pour s'en servir en des choses plus grandes. Et d'autant qu'à nostre arriée ce pauvre petit, marchoit encore nud comme les autres, l'une des premières choses qu'il fit, c'est qu'il me pria de le faire vestir, disant, qu'il ne vouloit plus estre nud, puis que les Pay estoient vestus. Cela luy fut bien tôt accordé, car le sieur de Rasilly, ne respirant rien plus que la conversion de ces pauvres Sauvages, il n'espargnoit aucune chose pour les attirer au Christianisme, avec toute la douceur qui se pouuoit desirer, & si tôt qu'il reconnoist la gentillesse de cest enfant, il le fit incontinent vestir à son grand contentement.

Le iour suivant le sieur de Rasilly, le Reverend Pere Arlenc & moy, estans assis deslus vn coffre nous commençames la à enseigner, publiquement la Doctrine Chrestienne, ce que nous n'auions encore fait ailleurs, & nous seruant du sieur des Vaux, & d'un autre, bié versé en leur langue, pour faciliter davantage ce que nous iugions estre le plus nécessaire, nous donnaimes à entendre ausdits Indiens, qui estoient là en grande multitude, comme nous auions quitté nostre pays, & passé tant de mers perilleuses, non sans grandes incommoditez, pour les venir instruire en la cognissance du vray Dieu, lequel est le principe de toutes choses, luy seul, comme tres-souuerain, estant du tout independant. Que ce grand Dieu estant vn en essence & nature, est néanmoins trine en personne, à scauoir le Pere, le Fils, & le S. Esprit que le Pere n'est fait ny créé, ny engendré d'aucun, que de toute éternité, le Fils est engendré seulement du Pere, comme aussi de toute éternité le sainct Esprit proce de de tous les deux, scauoir du Pere & du Fils. Et bien que le Pere soit Dieu, le Fils Dieu, & le S. Esprit Dieu,

tontesfois ils ne sont pas trois Dieux, mais vn seul Dieu
 C'est ce grand Dieu que vous appellez Toupan, sans le
 cognostre, & nous sommes venus vous l'annencer.
 C'est luy lequel est tout puissant, & qui au commencement
 crea le Ciel & la terre, avec toutes les choses qui
 sont en iceux. Au Ciel il crea les Anges, plusieurs des-
 quels l'ayant offendé, il les chassa hors d'iceluy & les
 precipita en Enfer, ou ils sont, & seront eternellement
 bruslez dedans vn feu, & ce sont ces mauuais Anges là,
 que vous appellez Ieropary. En la terre il crea l'hom-
 me d vn peu de bouë, à son image & semblance, & le
 mit en vn beau lieu de delices, où s'estant endormy, il
 prist vn de ses costes, & d'icelle il en fit vne femme, qui
 a esté la premiere mere, ainsi que cet homme la a esté le
 premier pere de tous les hommes viuans qui ont esté,
 sont, & seront iamais. Estans tous deux dans ce beau,
 Paradis & iardin de plaisir, Dieu leur permist de manger
 de tous les fructs des arbres qu'il y auoit creez, vn seul
 excepté, leur descendant de n'en point manger, & qu'ils
 mourroient à la mesme heure s'ils en mangeoient. Ce
 qui arriua tost apres, car venans tous deux à en mäger,
 par la persuasion de Ieropary, qui est vn de ces mauuais
 Anges, contre l'expresse deffence de leur Dieu, ils furent
 chasséz de ce Paradis de volupté, forçlos du Ciel, & su-
 jets à la mort, avec tous leurs descendans. Et voyla la
 cause de nostre malheur, & que nous mourrons tous
 les iours. Que depuis ce malheur, les pechés des hom-
 mes allans tousiours en augmentant, Dieu vla de misé-
 ricorde, & enuoya son Fils, seconde personne de la tres-
 sainte Trinité, ça bas en terre se reuestir de nostre hu-
 manité, & se faire homme comme nous, leur discourant
 du mystere de l'Incarnation. Nous leur donnasmes à
 entendre comme Dieu le Pere auoit choisi la bienheu-
 reuse Vierge Marie pour estre Mere de son Fils vnique,
 somme il enuoya l'Ange Gabriel vers elle, pour luy an-
 noncer ces nouuelles tant desirees de tout le monde: çô-
 me il la salua, & qu'apres auoir donné son consentement,
 sans aucune cognissance d'homme, elle conçut le Fils
 de Dieu par la seule operation du sanct Eprit. Que

I'ayant porté neuf mois dans son ventre sacré, elle en-
fanta dans vne estable, demeurant tousiours Vierge de-
vant son enfantement, Vierge en son enfantement, &
Vierge apres son enfantement. Qu'estant nay il fut a-
doré des Pasteurs qui furent aduertis de sa naissance, par
les Anges du Ciel, & des trois Roys qui furent conduis
dans l'estable ou il estoit, par vne Estoile tres-belle &
toute nouvelle. Dauantage, nous leur deduismes tous
les principaux miracles que nostre Sauveur Iesu Christ
auoit faict en ce monde iusques à sa mort, aussi les my-
steres de sa Passion, Resurrection, Ascension, & missiō
du saint Esprit, qui est la troisième personne de la tres-
sainte Trinité, sur les Apostres, lesquels estoient les
vrays Pay, descendant sur eux en forme de lâgues de feu
leur commandant d'aller prescher par tout le monde, &
annoncer que Iesu Christ Fils de Dieu estoit mort, &
resuscité pour nous, baptisans tous ceux qui voudroient
croire en lui. Et que celuy mesme qui auoit enuoyé les
suldis Apostres, nous enuoyoit aussi par ses Lieutenans
qu'il auoit laissez en terre, cōme leurs vrays successeurs
pour les venir trouuer, & voir si à ce coup ils nous vou-
droient croire, & escouter la parole par nostre bouche
afin de les baptizer, & donner la remission de leurs pe-
chez, & les rendre tous vrays enfans de Dieu.

Si tost que ce peuple, qui iusques alors auoit escouté
ce discours l'espace de deux grandes heures & demie, a-
vec vn silence & attention incroyable, eut entendu ces
dernieres parolles des effets du saint Esprit, inconti-
nent chacun se leua de sa place remply de zèle & ferueur
comme si le mesme saint Esprit les eust enyuré de ses
saintes graces, & embrasé leurs cœurs du feu de son a-
mour. O quelle ioye? ô quel contentement?. Vous les
voyez tous esleuer leurs mains au Ciel avec vne gran-
dissime liesse, & vne allegresse nompareille, criant à hau-
te voix en leur langage, Je croy en Dieu mon Pere. Je
croy en Dieu mon Pere.

Il y auoit vn beau puissant ieune homme aagé de 22
ans, lequel s'estoit leué le premier avec son frere, aagé
de quinze ans, & vn autre petit. Et ainsi que nous de-

meurions tous estonnez de ceste nouvelle & inaccoutumee feruer, voila le ieune homme, suiuy des autres, qui accourt à nous, & nous embrassant tendrement, ses yeux estans tous baignez de larmes, il se mit à crier, Ah Prophete, ie croy en Dieu mon pere. Ie croy en Dieu le pere, Ie croy en Dieu le Fils, Ie croy en Dieu le saint Esprit, baptisez moy mon pere, baptisez moy mon pere.

Tous les autres se mirent à crier de mesme, & n'entendions autre chose sinon, Ie croy en Dieu mon pere, baptisez moy, baptisez moy. Nous estions si estonnez d'entendre ces nouveaux discours, que nous ne pouuions que respondre à ces pauures creatures, pour la grande ioye qui nous auoit saisi le cœur, & nous faisoit tomber des larmes des yeux, n'ayans iamais ouy parlet de choses semblables: ô quelle ioye? ô quelle iubilation.

Pour mon regard ie diray (comme i'ay tousiours dit du depuis) que ie n'ay veu en iour de ma vie, vn obiect plus capable de me tirer les larmes des yeux de ioye, & de contentement, que l'indicible sentiment de pieté & de deuotion que ces pauures Indiens nous faisoient voir dedans leur cœur, par leur maintien & actions exterieures. Les vns nous embrassoient, les autres leuant les mains au Ciel, demandoient le baptesme, les autres cōfessoient tout haut qu'ils croyoient en vn Dieu, n'y ayant pas vn seul d'entr'eux, qui ne fust porté à quelque action aussi admirable, que deuote. Il me souuint à l'instant de ce qui se passa avec le Prince des Apostres, lors qu'il fut prescher en Cesaree, par le commandement de Dieu, pour instruire le Centenier. Car l'Ecriture dict, que saint pierre, annonçant à ce peuple vn Dieu, & vn Iesu-Christ crucifié & resuscité pour l'amour de nous qu'aussi tost le saint Esprit descendit sur tous ceux qui escoutoient sa parolle, & cōmencerent au mesme tēps à parlet diverses langues, louans & glorifians Dieu.

Ainsi ce grand Dieu, ayant en agreable de nous commander par nos supérieurs, d'aller prescher la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, par milles Cannibales, & Antropophages, Au même instant que nous leur faisions entendre publiquement pour la premiere fois, qu'il y auoit vn dieu Createur du Ciel & de la ter-

re, lequel auoit envoié en ce monde, son fils vniue Jesus Christ, avec les autres articles de nostre Foy, le S. Esprit descendant sur ceux qui nous escoutoient, les fit parler nouveau langage, & magnifia extraordinairement le nom de sa Diuine Majesté. Comment ces pauvres Cannibales & Antropophages qui depuis tant de centaines d'annees ne respiroient que la chair & le sang le meurtre & le carnage, se rassasians de la propre chair de leurs ennemis, pouuoientils confesser publiquement & tout haut vn Dieu, trine en personne, & vniue en essence, si le saint Esprit ne fust descendu dans leurs ames, illuminant leurs entendemens, & enflammât leurs volontez du feu de son amour, pour les pousser à demander ainsi tout haut le Baptesme, comme la porte du salut éternel qu'ils desiroient si ardamment. A vostre aduis, n'estce pas la parler vn bien nouveau langage? Ouy, il faut confesser ingenuement, veu de si admirables effects, que, Le saint Esprit a vrayement espangché ses saintes graces en abondance, dessus ces nations Sauuages, favorisant de sa diuine presence, les saintes parolles que nous leur annoncions.

Poursuivans nostre visite tant à Iuniparan, Carnapio, qu'autres villages circonvoisins, vous fussiez esté rauis d'extreme admiration de voir tous ces sauuages venir au deuant de nous, & nous embrasser, en aucun desquelz villages fismes planter des Croix avecles mesmes ceremonies susdites, puis ces pauvres sauuages les adoroient d'vne ferueur indicible comme nous, & les embrassoient, puis nous faisoient des loges pour servir de Chapelle pour y celebrier la sainte Messe, & y baptiser, comme tout à l'instant on nous apporta deux enfans pour les baptiser, vn fils & vne fille, aagez enuiron de deux à trois ans, ce que nous promismes faire le iour suiuant. De grand matin donc, apres auoir fait l'eau beniste, & benit le lieu, le principal & les habitans de ce village estans presens, nous baptisâmes les deux enfans susdits, le fils fut appellé François, en l'honneur de nostre Pere saint François, & la fille fut nommee Louyse au grand contentement de leurs meres, & de tous les In-

diens de ce lieu, qui estoient ravis en admiration, voyas les belles ceremonies, que nous faisions en conferant ce saint Sacrement. Le principal du village, qui estoit la present, aage enuiron de cent ans, nous dit, Je vois bien que c'est vne belle chose que d'estre baptisé, & fait enfant de Dieu, ie desire extremement de l'estre, & voudrois que tu m'eusses baptisé. Nous luy fismes responce que nous le desirions bien aussi, mais qu'il falloit, qu'il fut premierement instruit en la cognoscance de Dieu.

A cela il nous respondit, s'il faut croire en Dieu, & le cognostre auant que d'estre baptisé, Dieu ne peut il pas descendre tout maintenant en mon coeur, & se donner à cognostre à moy, à ce que croiant en luy tu me baptises. Discours à la vérité non pas d'un Sauvage, & Payen, mais d'une ame qui sembloit estre preuenue des graces du saint Esprit. Ce discours nous estonna merveilleusement, n'y ayant personne devant luy qui nous eust vsé de tels propos. Nous luy fismes responce, que Dieu peut faire tout ce qu'il luy plaist, & tout ce qu'il veut estre fait, que neantmoins il y auoit beaucoup de choses, qu'ordinairement il ne faisoit pas par soy meisme, ains se seruoit des hommes, qui sont ses seruiteurs, pour l'execution de ses saintes volontez, ainsi comme il auoit agreable de se seruir de nous, nous ayant envoiez en leur pays, afin de les baptiser, ce que nous ferions tres volontiers quand ils seroient bien instruits. Cet homme fut satisfait de nostre responce, & ne fut baptisé pour lors. Nous fismes aussi pareil refus à plusieurs vieillards, & gens mariez de les baptiser, iusques à ce qu'ils fussent instruits aux articles & mysteres de nostre Foy, & en attendant nous baptisions les ieuans gés, & enfans.

A nostre retour à Iuniparan, on nous presenta nombre d'enfans pour baptiser, & entre autres quatre enfans du principal de l'Isle: Ce que voyant le sieur de Rasilly, qui n'affectionnoit rien tant que le salut de ces pauures Indiens sauvages, & la conuersion d'iceux, voulut leur seruir de pere & de parrin, avec le sieur de Launay son frere & autres François qui estoient la venuz. M'estant

30

renestu d'vne Aube, & d'vne Estolle, & le Reuerend p.
Arsene dvn surplis, apres auoir fait l'eauë beniste, beny
la Chapelle, inuoqué la grace du sainct Esprit, & l'ayde
de la bienheureuse Vierge Marie, & de nostre Seraphi-
que Pere sainct François, nous commençâmes à bap-
tiser. Et pour faire honneur à Iapi Ouassou, comme au
plus grand Bourouuichaue de l'Isle, nous baptisâmes
premierement ses quatre enfans l'un apres l'autre, com-
mencans par l'ainné qui s'appelloit Toucan Ouassou.
Il fut nommé Louys par le sieur de Rasilly, en memoire
de nostre Roy Tres-Chrestien Louys tressiesme.

Nous faisions les exorcismes hors la Chapelle, com-
me il est porté dans le Manuel Romain du Concile de
Trente, & puis le prenant par la main, nous l'introduis-
mes dedans l'Eglise, disans, Ludouice, intra in conspe-
ctum Domini per manum Sacerdotis, ut habeas vitam
æternam. Et estant entré, se prosternant en terre, les deux
mains iointes, a dit tout haut le Pater noster, l'Ave Ma-
ria & le Credo, en leur langue, & puis iacheuay de le
baptiser, obseruant le reste des ceremones de point en
point. C'estoit merueille de voir ce venerable vieillard
leut pere, assis au bas de l'autel avec sa grauité regarder
attentiuement tout ce qui ce passoit au baptême de ses
enfans, si que de ioye il versoit de ses yeux vn ruisseau de
pleurs, & quand apres les exorcismes nous les prenions
par la main, les faisions entrer en la Chapelle, & la, se
prosternans à genoux les mains iointes disoient tout
haut avec grande ferueur le Pater noster, l'Ave Maria,
& le Credo, & renoncoient publiquement au diable &
à toutes ses œuures, qu'ils receuoient avec grande de-
nition les huilles sainctes, l'eauë beniste, & le sainct
Cresme, qu'ils demandoient le baptême à la face de
tous. Apres les quatre susdits nous en baptisâmes enco-
res six aurres: & puis celebrasmes le mariage de Sébastien
(duquel nous nous seruions pour truchement) avec la
fille ainnée du principal de l'Isle, laquelle estoit des-
mieux instruite en nostre Foy. Apres le mariage, ie com-
mencay la Messe, ou assisterent les nouveaux mariez, &
les nouveaux baptisez, & nombre de François. Les nou-

ueaux mariez qui n'ignoroient rien de ce qui estoit de leur devoir, receurent la sacree Communion apres la sainte Messe, à l'edification de tous les assistans.

Ce grand Dieu ne desirant nō plus espargner les traits extraordinaires de son infinie bonté enuers ce peuple, qu'il a fait à tant d'autres, lors qu'il leur fit annoncer la cognoscance de son saint nom, permit au téps que ces choses se passoient, lvn des nostres estant à Iuniparan, rencontra la vn enfant, aagé enuiron de quatre ans, lequel estoit aux abbois & extremitez de sa vie, ayant du tout perdu la parole, par vne longue & griefue maladie, tant que sa mere le pleuroit amerement, & le tenoit cōme mort. Il luy demanda si pour sauuer l'ame de sō enfant, elle desiroit qu'il fut Baptisé. A quo y elle fit respōce qu'ouy, & qu'elle l'en supploit tres-affectionnement. Aussi tost il donna le saint Baptesme audit enfant, qui à l'instant receut la parole, avec vne si parfaictte santé, qu'il ne se porta iamais mieux, ce qui estonna grande-ment ce peuple, aussi bien que les François qui s'y trouuerent, & leur augmenta infinitement le desir d'estre baptisez. Ce sont les effects des Sacremens, lesquels ont le pouuoir, rendant la vie à l'ame, de donner aussi quand il plaist à Dieu, la santé au corps. Ainsi lisons nous que Constantin, fut miraculeusement guarie de sa lepre corporelle qu'il auoit au corps, aussi bien que de la lepre spirituelle qu'il auoit en l'ame, par le moyen du Saint Sacrement de Baptesme qu'il receut:

Ce sont des coups extraordinaires de la main puissante de ce grand Dieu, qui seul a le pouuoir de produire semblables effects quand il luy plaist, c'est à luy seul aussi qu'il en faut donner l'honneur, & attribuer la gloire.

Loüange à Dieu, & à la sacree Vierge Marie.

12616
michot



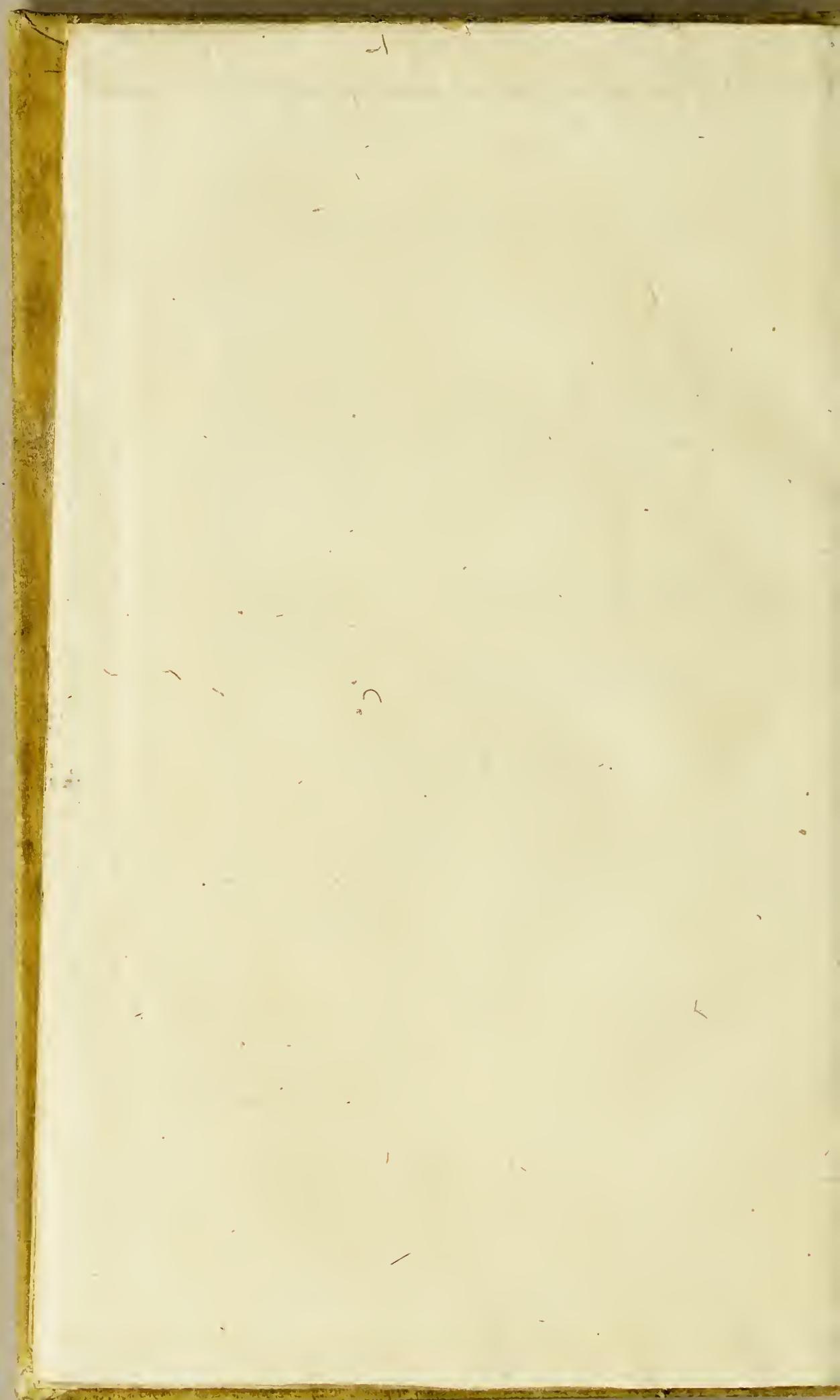
APPROBATION.

MOY F. Leonard de Paris, Predicteur Capucin, Premier Deffiniteur & Gardien de Paris, Certifie auoir leu le present Discours de la Missio des Peres Capucins en l' Isle de Maragnan & terres circonuoisines, dans lequel n'y ay rien trouué contraire à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, tesmoing mon signe mis le xxij. de Janvier mil six cents quatorze.

F. LEONARD.

Vidit Ad. de Gauley, Ins. Lib. Censor.

June 4, 1920



W.Chr.

EA614
C615f

